

## PV réunion CA du mardi 4 septembre 2012

**Présents** : P. Achten, H. Broun, J. Ruyffelaert , F. Remacle, P. Decraene, Jc. Debatty , L. Mercier, Jc. Baccus, M. Loppe, C. Lemoine

**Excusée** : C. Bolkaerts

**Invitée** : D. Bourguignon

1) Le net volley Sénior a manifesté le désir de reprendre contact avec nous et demande une réunion celle-ci sera organisée le 18/9/12. À 19h30 à la maison des sports. Le comité de gestion et le responsable de la compétition seront présents.

2) Tour des cellules :

- Jeunes : pas grand-chose à dire les inscriptions doivent rentrer pour le 15 Sept et ne sont pas encore nombreuses. Le règlement de compétition est sur le site.
- Arbitrage : réunion des visionneurs qui ont décidé de supprimer le 2<sup>ème</sup> arbitre en P1 messieurs. À l'exception de certaines formations notamment pour les 2<sup>èmes</sup> en AIF. Au niveau des réinscriptions la réunion du lundi 10 Sept aura une grande importance !!! Il faudra que nous soyons le plus transparent possible par rapport aux règles fiscales !le power point a été préparé  
Les désignations sont sur le site. Le désignateur a reçu comme consigne de ne pas mettre d'arbitre lorsque 2 équipes qui n'en possèdent pas se rencontre  
M. Loppe. demande si il y aura encore moyen d'avoir des arbitres pour les tournois de jeunes. La demande sera faite aux arbitres
- Compétition : le championnat et les coupes n'ont pas encore commencé mais on a déjà enregistré 16 changements.  
Question à poser à M. Deherder : est ce que les changements de matches ne pourraient pas être directement communiqués à la cellule arbitrage. Cela éviterait des oublis et serait un plus dans le système.  
Le cas Sporta : suite au courrier du club, le CA statue sur la décision de la cellule compétition de l'application de l'amende pour refus de montée. Après discussion, le CA décide de maintenir sa décision et charge le secrétaire de préparer une réponse
- Formation : le premier entrainement à eu lieu avec F Devos ( 6 filles de Sumagne , 2 de Loncin et 2 de Waremme).  
M. Hansoul va relancer toutes une série de convocations pour les filles qui étaient sélectionnées, la date un peu tôt dans la saison a fait que le nombre était faible.  
Les invitations pour le groupe garçons 95-98 sont envoyées.  
La journée d'évaluation à Stavelot est préparée mais pas beaucoup d'idées sur les équipes présentes ou pas. Le problème des pupilles évoqué par M. Loppe est rappelé.  
Double affiliation des jeunes : la cellule formation pense que les dérogations ne sont pas purement un acte administratif et ne doit pas être automatique. Le fond doit être étudié : est

–ce que ça va réellement apporter quelque chose au jeune concerné ou bien simplement permettre à un club de faire jouer son équipe, mais certaines dérives peuvent arriver, soyons vigilants . La cellule formation souhaite être consultée pour l'attribution des ces doubles affiliations.

- Trésorerie : St Jo Herve a reçu une amende pour absence à l'AG et conteste en disant que le frère président était présent mais apparemment, les documents n'ont pas été signés et les voix n'ont pas été attribuées. L'amende est maintenue.  
La première situation de trésorerie a été envoyée et est examinée.

Le contenu du BO 2 est passé en revue.

Le power point qui sera présenté à la réunion générale est passé en revue.